



INFO'LUTTE

n°20

Edition du 06 et 07 Juillet 2018

On ne lâche rien !

Le gouvernement avait envisagé une fin de conflit concordant avec celle du calendrier unitaire annoncé il y a trois mois et dont la dernière date était le 28 juin. C'était sans compter sur la colère des cheminots, décidés à se battre et pour lesquels, il est hors de question de rendre les armes.

C'est donc une quarantaine de cheminots qui se sont donnés rendez-vous ce vendredi 6 juillet pour discuter et débattre des suites de l'action débutée le 22 mars.

Pour beaucoup, les raisons sont nombreuses de continuer la lutte et il est donc important de maintenir un niveau de mobilisation durant la période estivale.

Prochain rendez-vous lors de la journée d'action du 19 juillet.

Caen-Le Mans-Tours une ligne à défendre !

Le 28 juin était organisée une réunion publique d'usagers, de politiques locaux et de cheminots pour organiser la défense de la ligne Le Mans-Alençon gravement atteinte par de nombreux ralentissements.

Des travaux urgents sont nécessaires et plus globalement une régénération de ce tronçon est à envisager. Seulement dans le contexte précis du pacte ferroviaire du gouvernement, les financements sont à chercher ailleurs que dans les caisses de l'État. Ce qui a fait dire au président de la région Normandie (Hervé Morin), qu'il mettrait des autocars en remplacement des trains... Il y a donc urgence à se mobiliser collectivement.

La population a répondu présente en étant plus de 150 personnes à Teillé, accompagnée par de nombreux élus locaux. C'était donc important que soient présents des militants CGT lors de ce rassemblement en gare de Teillé pour porter les propositions sur cette ligne qui peut être un axe majeur nord-sud pour le fret, le voyageur grande ligne et le TER.

Nous avons particulièrement insisté sur ses véritables potentialités pour les liaisons portuaires, et la création d'un véritable périurbain autour du Mans. Incontestablement notre présence était légitime, nous ne pouvions pas être absents de ce débat. Cela démontre que notre combat porte ses fruits, car les populations et les élus locaux savent que nous défendons leurs droits d'accès au train.

Pour ces habitants ruraux, le train c'est la vie !



L'assemblée générale interservices a voté une nouvelle journée d'action pour le 19 juillet prochain.

La CGT invite les cheminots à une AG au Pôle Social le 19 juillet à 10h.



Syndicat CGT des Cheminots de la Sarthe
Collège Exécution et Retraités
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt72cheminots@gmail.com

Syndicat CGT des Cheminots Maitrises
et Cadres de la Sarthe
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt.ufcmsarthe@yahoo.fr



Pourquoi continuer la lutte ?

Lors des rencontres avec les cheminots, nous entendons et nous faisons face à un fatalisme concernant le vote de la loi.

Il est important que chaque cheminot prenne conscience que nous avons une coquille vide et qu'il est nécessaire de peser pour obtenir une convention collective de haut-niveau en sachant qu'il reste près de 80% de la loi à écrire.

Il reste à aborder en terme de volets, le système, le mode ferroviaire et l'entreprise.

Le système, qui est de la responsabilité du Gouvernement, et sa réforme comportent toujours de nombreuses zones d'ombres, notamment parce que les ordonnances et les décrets restant à écrire peuvent aggraver ou, à contrario, améliorer les revendications des cheminots. Les nombreux débats ont prouvé que notre Statut n'était finalement pas un problème vis-à-vis d'autres entreprises et que sa suppression pose un certain nombre de problématiques dont le Gouvernement annonce une solution dans la CCN ferroviaire, ce qui complexifiera gravement sa négociation.

Indépendamment de la réforme, la CGT revendique une CCN de haut-niveau depuis 2014, date du lancement de sa négociation. La table ronde tripartite doit permettre de clarifier ce que sont les contraintes du monde ferroviaire pour chacun et quels sont les impératifs pour y faire face mais aussi quelles sont les contreparties apportées aux cheminots pour que cela soit efficace. Si la négociation du détail des textes a lieu ultérieurement, des engagements forts doivent être apportés dans ce domaine par le patronat.

Enfin pour l'entreprise, concernant laquelle de très grosses critiques pesaient déjà avant la réforme et qui n'a cessé de jeter de l'huile sur le feu, il y a une nécessité de revenir sur un certain nombre de ses orientations stratégiques pour apporter des garanties aux cheminots. Les décrets ne sont pas sortis que PEPY annonce déjà la suppression de plus de la moitié des effectifs au FRET, à qui le tour ensuite ? Dans la presse est déjà annoncé la vente de la gare du Nord à CEETRUS, foncière du groupe Auchan.

Pour ces raisons, il est important de maintenir une pression sur les prochaines séquences de grève afin de sauvegarder et développer le service public ferroviaire.

Caisse de solidarité Leetchi

GREVISTES !

**QUE VOUS SOYEZ
SYNDIQUE(E) OU NON
N'HESITEZ PAS A FAIRE
APPEL A LA SOLIDARITE !**



COMMENT FAIRE MON DOSSIER ?

Afin de répartir le plus justement possible la caisse de solidarité lancée par les personnalités, une association a été créée avec des représentants de ces personnalités et des 4 organisations syndicales.

Les règles sont simples :

- Avoir fait 4 jours de grève minimum
- Remplir le formulaire
- Joindre le(s) bulletin(s) de paie et dans la mesure du possible un décompte des jours de grève

Transmettre à un militant CGT ou plus vite



Dès le début de notre action, un collectif d'intellectuels et d'artistes a organisé une caisse de solidarité sur internet. A ce jour, plus de 1,2 millions ont été collectés nationalement et une association les quatre fédérations représentatives dans le GPF, est chargée de redistribuer aux grévistes.

Pour en bénéficier, il suffit de faire remonter vos bulletins de salaire, indiquant les retenues pour absence, auprès des syndicats qui vérifieront le temps de grève décompté. Après une remontée des informations auprès de l'association qui vérifiera qu'il n'y ait aucun doublon, elle détermine la somme allouée par journée de grève.

Sur la région des Pays de la Loire, plusieurs centaines de cheminots ont compté sur la CGT pour gérer leur dossier, qu'ils soient syndiqués à la CGT, à la CFDT, à SUD Rail ou qu'ils ne le soient pas. C'est plus de 15000 euros qui ont déjà été versés régionalement par la CGT durant le mois de juin.

Pour la suite, l'association a fait débiter rapidement les versements pour soutenir au mieux l'action. A moins d'un rebond important des dons, celle-ci sera clôturée à son épuisement. Les derniers dossiers envoyés n'auront donc pas l'assurance d'être pris en compte.

Alors n'attendez pas pour faire remonter vos dossiers dès lors que vous cumulez plus de 4 jours de grève.

**LE PROGRAMME MACRON
DÉJÀ APPLIQUÉ
À 50%**

"NI DE
GAUCHE", DÉJÀ
ÇA C'EST
FAIT...!"

